



DALEP

SOLUTIONS & INNOVATION

Tél. 02 31 23 52 79

Fax 02 31 23 87 54

5-7 Delle du Poirier
ZA des Portes de la Suisse Normande
14320 Saint André sur Orne



HUILE MOTOPOMPE - SYNAROK GY 150 Pour corps de pompes PAN 15/18 et MC 20/20 - Huile synthétique- Stabilité thermique supérieure - Haute performance		Bidon 1 L	500 001
CARTER PORTE BIDONS - Pour bidons de 20 & 30 L S'adapte sur PAN 15/18 et MC 20/20 (électrique) Se fixe sur le chariot, protège contre les projections Livré avec une sangle de maintien pour le bidon			608 002
ENROULEUR - Joints tournants Viton® Pour un rangement facile et rapide des tuyaux, simple à fixer Sur tous types de supports, livré avec kit de fixation, sans tuyau Pression maxi 40 bars, capacité 60 m de tuyau			608 001
LANCE TÉLESCOPIQUE GÉANTE - Alu 3 m Usage intensif, portée 9 mètres (3 m de lance + 6 m de jet), buse inclinable		3 m	612 003
LANCE TÉLESCOPIQUE GÉANTE - Alu 6 m Usage intensif, portée 12 mètres (6 m de lance + 6 m de jet), buse inclinable		6 m	612 006
LANCE TÉLESCOPIQUE GÉANTE - Alu 9 m Usage intensif, portée 15 mètres (9 m de lance + 6 m de jet), buse inclinable		9 m	612 009
HARNAIS POUR LANCES TÉLESCOPIQUES Permet de délester le poids Réduit la fatigue, ajustable			603 018
LANCE À LEVIER - Usage intensif - Longueur 60 cm Ultra résistante, en laiton, pression d'utilisation jusqu'à 80 bars			601 999
BUSE UNIVERSELLE à JET RÉGLABLE Joints Viton® Pour tube Ø 8 mm, pastille inox, débit réglable			605 001
RAMPE 3 BUSES - Largeur 80 cm Permet un débit important			603 003
RALLONGE TUYAU - Haute résistance Ø 10/15,5 Pour motopompes et pulvérisateurs Tous produits, pression maxi 20 bars		25 m sans raccords	600 025
		50 m sans raccords	600 050
		25 m avec raccords	601 025
		50 m avec raccords	601 050

NOTICE D'UTILISATION

PAN 15/18

*Tous produits
dont chlore et acides*

- Pour pulvérisation et injection
- Pression réglable de 0 à 15 Bars
- Débit : 0 à 640 L / heure



- Moteur 220 V/ 0,44 Kw

Réf. 518 025	PAN 15/18 moteur 220 V tuyau 25 m
Réf. 518 050	PAN 15/18 moteur 220 V tuyau 50 m



IMPORTANT

Ne pas utiliser la pompe au maximum de sa puissance pendant le rodage des 10 premières heures de travail.

Une utilisation prolongée à pression extrême ou des conditions anormales d'utilisations provoquent une surchauffe et la détérioration de la pompe.

Contrôler le niveau et la qualité de l'huile après chaque utilisation. Première vidange après 10 heures d'utilisation puis toutes les 100 heures.

Bien rincer la pompe après chaque utilisation.

Le non-respect de ces recommandations entraîne automatiquement l'annulation de la garantie.

Réglage de la pression

À fond = 15 bars
À fond moins 1 tour = 10 bars
À fond moins 2 tours = 5 bars

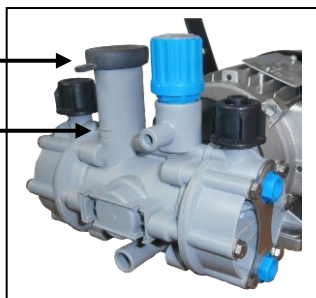


Pressions d'utilisation

- ▶ Pulvérisation : 4/6 bars
ne pas dépasser 6 bars
- ▶ Injection : 10/15 bars

Remplissage et vidange de l'huile

Niveau d'huile



Vérifier le niveau et la qualité de l'huile après chaque utilisation.

Utilisez impérativement une huile de synthèse.

DALEP recommande l'huile IGOL SYNAROK GY 150 (réf. 500 001)

SPÉCIFICATIONS

Ne convient pas aux solutions aqueuses avec une densité ou viscosité supérieure à celle de l'eau. Ne convient pas aux liquides explosifs, liquides inflammables ou gaz liquéfiés.

Ne convient pas aux solvants et diluants de tous types, ni aux liquides contenant des granules ou parties solides en suspension.

Respecter les consignes de sécurité, mettre des vêtements et dispositifs de protection individuelle adaptés : lunettes, casques, masques, gants...

La pompe n'atteint pas la pression :

Valve et/ou siège de valve du régulateur usé.

Clapets et ou sièges de clapets usés ou sales.

Présence d'eau dans l'huile coloration blanchâtre de l'huile :

Rupture d'une ou plusieurs membranes, remplacer la/les membranes.

Si le remplacement n'est pas effectué immédiatement, vidanger complètement la pompe et la remplir d'huile même usée, pour empêcher les parties intérieures de rouiller.

Remarques :

Lors des dix premières heures d'utilisation (rodage) la pompe ne doit pas fonctionner à la pression maximale.

Le moteur électrique ne doit jamais être exposé à l'eau, ni mouillé.

GARANTIE DE LA POMPE

La garantie disparaît complètement si le matériel est réparé, démonté ou modifié sans notre accord.

La période de garantie est de 12 mois à partir de la date de livraison.

Les pièces ayant des défauts de fabrication seront remplacées gratuitement après accord.

Les interventions d'entretien extraordinaires ne doivent être effectuées que par un technicien spécialisé.

Le transport n'est pas couvert par la garantie.

La garantie n'est valable que si la pompe a été utilisée conformément aux données contenues dans cette notice.

Nous ne pouvons en aucun cas être considérés responsables de dégâts matériels ou corporels causés par une utilisation non correcte de la pompe et/ou de ses accessoires.

La réparation, modification ou remplacement de pièces pendant la période de garantie, ne peuvent avoir pour effet de prolonger le délai de garantie.

La garantie ne s'applique pas aux moteurs 'grillés', aux avaries résultant de l'usure normale, aux défauts de surveillance et d'entretien.

Elle ne s'applique pas aux avaries résultant de l'utilisation anormale, aux fautes de branchement, au non-respect des conseils d'utilisation de cette présente notice, et celle spécifique du fabricant.

Exclusion: la garantie ne couvre pas la lance à levier (réf. 601 999)

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- ▶ Machine à pistons dans bain d'huile
- ▶ Élévation jusqu'à 150 m.
- ▶ Portée du jet de 0 à 6 mètres + la longueur de la lance
- ▶ Possibilité de travail à 2 postes
- ▶ Membranes en Viton®
- ▶ Auto-amorçante
- ▶ Agitation permanente
- ▶ Moteur asynchrone 220 volts 0,44 KW

Munie de 3 tuyaux :

Tuyau de travail (de 25 ou 50m)

Tuyau d'agitation / refoulement pour une parfaite homogénéisation du produit

(ne jamais le boucher)

Tuyau d'aspiration avec crépine

Possibilité de Manomètre à glycérine avec raccord laiton



INCONVÉNIENTS / CAUSES PROBABLES / SOLUTIONS

La pompe ne s'amorce pas :

Aspiration d'air, contrôler le système d'aspiration.

Veiller à bien tremper le tuyau d'agitation dans le produit, à l'air libre cela peut provoquer une émulsion importante (mousse) et interdirait tout fonctionnement.

Laisser tourner quelques minutes, avec le tuyau d'aspiration et d'agitation dans un seau d'eau.

Clapets sales ou coincés :

Cage à clapet défectueuse ; Changer et/ou nettoyer les clapets.

À RETENIR

La longévité de la pompe, du moteur, des tuyaux et des accessoires, dépend de son bon usage et du respect des règles élémentaires d'entretien.

Rincer **après chaque utilisation** l'ensemble du circuit avec 30 litres d'eau minimum.

Les récipients ou fûts contenant les produits utilisés doivent être bien propres, ils ne doivent pas contenir de grains de sable, silices ou particules qui peuvent endommager le matériel.

Les tuyaux doivent être maintenus propres et en bon état, déroulés avec soin afin d'éviter qu'ils ne se plient.

Le filtre crépine d'aspiration doit être propre.

La machine ne doit jamais être utilisée sans crépine sous peine d'absorption de corps étrangers qui interdiraient tout fonctionnement.

Les écrous doivent être engagés impérativement à la main et serrés modérément, sous peine de détériorations.

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

La machine devra être impérativement raccordée sur une prise munie de la terre, conformément aux normes d'utilisation des moteurs électriques.

Vérifier que la tension utilisée correspond bien à celle du moteur.

Le moteur électrique ne doit jamais être exposé à l'eau et à l'humidité, ni mouillé.

Si vous utilisez une rallonge électrique, veillez à la dérouler complètement, pour éviter toute surchauffe électrique.

APPLICATIONS

- | | |
|--|-------------------------|
| ○ Traitements de Toitures | Pour : Liquides |
| ○ Traitements Murs, Façades | - Antimousses |
| ○ Traitements Arbres, Végétaux | - Hydrofuges |
| ○ Pulvérisation | - Tous produits |
| ○ Injection, Charpentes, Bois ... | - Traitements bois |
| ○ Injection Murs «remontées capillaires» | - Décapants |
| ○ Nettoyage, Vidage Huiles, Engrais... | - Désherbants / Engrais |
| ○ Épandage | - Chlores... |

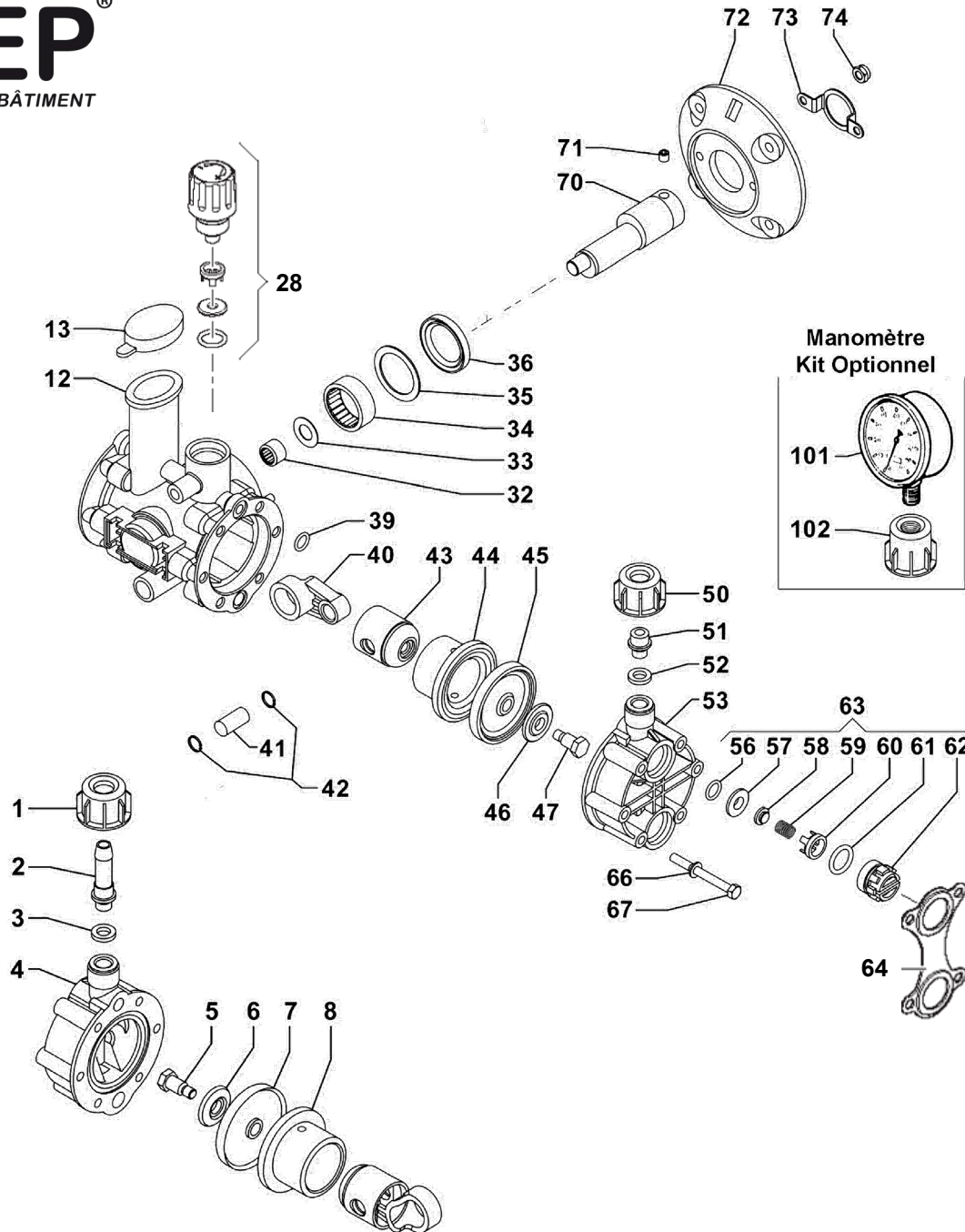


DALEP[®]
TRAITEMENTS POUR LE BÂTIMENT



Modèle PAN 15/18

	Désignation
1	Écrou travail 1/2 m
2	Tubulure 6x9,5 travail
3	Joint viton® de tubulure 15x8x2,5
4	Culasse de pompe polypropylène
5	Vis spéciale de tenue membrane
6	Coupelle, disque de tenue membrane
7	Membrane viton®
8	Chemise
12	Carter de pompe polypropylène
13	Couvercle huile
28	Régulateur Kit complet vanne 15 bar
32	Roulement à aiguilles 10x14x10
33	Rondelle contre vilebrequin 5/20/0,5
34	Roulement à aiguilles 25x32x12
35	Rondelle 28x37x1
36	Bague d'étanchéité, Joint spi 25x37x5
39	Joint torique viton® 1,78x8,73
40	Bielles, Jeu de 2
41	Axe piston
42	Clip axe piston
43	Piston



	Désignation
44	Chemise
45	Membrane viton®
46	Coupelle, disque de tenue membrane
47	Vis spéciale de tenue membrane
50	Écrou travail 1/2 m
51	Bouchon
52	Joint viton® de tubulure 15x8x2,5
53	Culasse de pompe polypro
56	Joint viton® 1,78x8,73
57	Contre clapet
58	Clapet
59	Ressort clapet
60	Cage à clapet
61	Joint viton® 3x16,2
62	Bouchon clapet bleu
63	Kit complet clapet
64	Plaque/Bride de serrage bouchons bleus
66	Rondelle 5,3x10x1
67	Vis culasse
70	Axe excentrique arbre pompe Ø 14
71	Vis
72	Flasque
73	Plaquette bride arrière
74	Écrou
101	Manomètre
102	Raccord
200	Moteur électrique 0,44 KW
201	Pompe Pan 18 sans moteur
202	Pan 18 220 volts avec moteur
203	Boîtier Moteur électrique X mot
204	Condensateur moteur électrique
205	Interrupteur
401	Ensemble Crépine de pied